



UNSA Territoriaux CUS

Immeuble de la Bourse - 1, Place de Lattre de Tassigny - 67076 STRASBOURG Cedex
Poste 39707 ou 38307 - Tél. : 03 88 60 97 07 - Port. : 06 32 10 95 72

E-mail UNSA CUS : unsa.syndicat@strasbourg.eu

Site UNSA CUS : <http://unsacus.e-monsite.com/> Site UNSA UD 67 : <http://unsaterritoriaux67.e-monsite.com/>

INFOS DERNIÈRES

N° 611 - 29 janvier 2014

Protection sociale complémentaire (Mutuelle)

La **date limite de présentation des offres** dans le cadre de la procédure de **mise en concurrence** pour la **convention de participation à la protection sociale complémentaire des agents** (voir [INFOS DERNIÈRES n° 599 du 6 décembre 2013](#)) a été fixée au **31 janvier 2014** (à 12h00).

La CUS a reçu **18 demandes** pour retirer le **dossier de consultation** pour les risques «**santé**» et «**prévoyance**». 13 dossiers ont été envoyés par la CUS. Dès la semaine prochaine, nous devrions connaître le nombre de dossiers de candidature effectivement réceptionnés.

A partir du **3 février 2014**, l'**analyse** des **offres** se fera par l'administration en collaboration avec les cabinets Risk Partenaires et Arra Conseil, mandatés dans le cadre d'une assistance à maître d'ouvrage (**AMO**) sur le dossier de la protection sociale complémentaire.

Cette analyse se concrétisera par un **classement** des **offres**, sur la base des **critères** fixés par les cahiers des charges (*Rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé / Degré effectif de solidarité / Maîtrise financière du dispositif / Moyens destinés à assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques / Modalités de gestion et d'accompagnement proposées*).

L'attribution se fera au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, ce pour chacun des deux risques.

Une réunion avec les organisations syndicales, dont la date n'a pas encore pu être fixée, se tiendra très vraisemblablement dans la semaine du 10 février 2014.

L'analyse des offres sera présentée. Le montant définitif de la participation «employeur» sera discuté.

Projet d'organisation du service Funéraire

Une réunion de présentation du **projet d'organisation du service Funéraire** se tiendra le jeudi **30 janvier 2014** (voir [INFOS DERNIÈRES n° 603 du 18 décembre 2013](#)).

Réunion IPD-CTP du 4 février 2014

La prochaine réunion **IPD-CTP** se tiendra le mardi **4 février 2014**.

L'**ordre du jour** en sera le suivant :

- Mise en œuvre complémentaire du dispositif d'accès à l'emploi titulaire des contractuels de la collectivité,
- Projet de délibération sur les astreintes,
- Création d'un établissement public local d'enseignement (EPLE) pour l'École européenne de Strasbourg,
- Modification de la cartographie des emplois.

Accès à l'emploi titulaire des contractuels

10 agents vont être rajoutés au programme pluriannuel :

- 3 agents de catégorie A – professeurs d'enseignement artistique,
- 6 agents de catégorie B – assistant d'enseignement artistique, assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe,
- 1 agent de catégorie B – rédacteur.

Vers la création de l'eurométropole

La loi n° **2014-58** du **27 janvier 2014** de **modernisation de l'action publique territoriale** et **d'affirmation des métropoles** a été publiée au **Journal Officiel** du **28 janvier 2014**.